

# Nouvelliste Vaudois

## ET JOURNAL NATIONAL SUISSE

**Prix d'abonnement :**

Pour toute la Suisse, 15 francs pour un an. — 9 francs pour 6 mois et 4 francs pour 3 mois. — Pour le Piémont, la France et l'Algérie, 30 francs pour un an, 16 francs pour 6 mois et 8 francs pour 3 mois. — Pour tous les autres pays, 15 francs par an et le port en sus. — (Lettres et valeurs franco.)

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES À L'ÉCOLE SPÉCIALE**

1859	HAUT DU BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES réduite à 0°.				TEMPÉRATURE en degrés centigrades.	
	à 8 h.	à midi.	à 2 h.	à 4 h.	Maximum.	Minimum.
Déc. 31	+ 10,1	- 10,2	+ 9,9	+ 9,7	Degrés. Dix.	Degrés. Dix.
Janv. 1	+ 7,8	+ 6,3	+ 5,2	+ 4,8	+ 7, 3	+ 4, 5

Les signes + et - indiquent les nombres de millimètres en dessus et en dessous de 714 millimètres.

**Prix d'insertion :**

Par ligne ou son espace, 15 cent. Les annonces de 4 lignes et au-dessous, 60 cent. — Les lettres et annonces doivent être adressées *franc de port* au bureau du NOUVELLISTE VAUDOIS, au bas de l'Escalier-du-Marché, 23, à Lausanne. — Le NOUVELLISTE paraît tous les jours, excepté le Dimanche.

**LAUSANNE, 3 Janvier.****Bulletin de l'Extérieur.**

Le gouvernement piémontais a reçu l'avis que la réunion du congrès était ajournée ; il ne s'agit très probablement que d'un très court renvoi.

Le *Times* mentionne comme un bruit que le congrès n'aurait pas lieu, les puissances n'étant pas parvenues à s'entendre sur les bases d'un arrangement pour l'Italie.

Le pape a déclaré formellement à M. de Grammont qu'il donnait à son plénipotentiaire, le cardinal Antonelli, la mission expresse de protester contre tout morcellement qui serait tenté au congrès, d'une partie quelconque des Etats qui lui ont été attribués par les traités européens de 1815.

Sur tous les points de l'Europe où il y a des catholiques, on s'efforce d'organiser des manifestations en faveur de l'autorité temporelle du pape, mais les tentatives du parti clérical n'ont pas partout un égal succès. A Pesth, il existe une association catholique qui, sous le nom de *Société de St-Etienne*, a pour but de développer le sentiment religieux parmi les populations. La proposition a été faite au sein de cette société de signer une adresse au pape, relativement à l'intégrité de ses Etats. Mais après un éloquent discours de M. le chanoine Danielik, qui a vivement combattu cette motion, l'assemblée, à la presque unanimité, a refusé de signer l'adresse.

En Pologne également les catholiques ont refusé de signer des adresses semblables, parce qu'elles sont contraires au principe des nationalités.

Les chefs de l'Eglise catholique en Italie paraissent se préoccuper beaucoup de la propagande qui

se fait dans la Péninsule, en faveur de la religion protestante. C'est ainsi que Mgr Viale Prela, archevêque de Bologne, vient d'adresser un mandement aux fidèles de son diocèse, pour les « prémunir » contre la tentative, essayée sur une grande échelle, de « protestantiser l'Italie. » On voit, d'un autre côté, par une correspondance adressée à la *Presse* de Paris, que la Bible était répandue à profusion en Toscane, ce qui paraît *diabolique* à un petit organisme religieux de Lucques, et que l'archevêque de Florence a adressé à M. Ricasoli, en sa qualité de ministre de l'intérieur, une lettre fort détaillée, formulant des plaintes très-vives contre la liberté laissée aux œuvres et aux prédications des Eglises dissidentes. M. Ricasoli doit avoir répondu que le gouvernement actuel n'a rien fait pour favoriser l'opposition religieuse, mais que, en vertu du statut, il est obligé de tolérer les manifestations des cultes autres que la religion de l'état.

Lord John Russell vient de recevoir une adresse de la ville de Glasgow. Ce document, qui est signé par plus de 5,000 habitants, le lord prévôt et les membres du Parlement en tête, est accompagné d'un mémoire relatif aux affaires d'Italie. Les signataires expriment l'espérance que les droits et les libertés du peuple italien seront sauvegardés par le Congrès. Lord John Russell a répondu à cette adresse en remerciant les signataires de l'appui qu'ils donnent à la politique du gouvernement, et qui ne peut manquer d'ajouter de la force à la juste cause soutenue par le cabinet.

Les correspondances de Ceuta disent que le général O'Donnell est parfaitement renseigné sur tout ce qui se passe dans le campement des Maures. Au camp des Maures se trouve une partie de la garde noire du sultan et 15 ou 20,000 hommes de troupes semi-régulières. Le reste des combattants ap-

partient aux tribus des montagnes ; c'est le contingent le plus belliqueux et le plus fanatisé. Les Maures paraissent être disposés à défendre Tétouan avec opiniâtreté. S'attendant à être attaqués par terre et par mer, ils construisent des retranchements et des redoutes.

Une dépêche de Madrid apprend que l'escadre espagnole a canonné, le 29, les forts situés à l'entrée du port de Tétouan. Après avoir réduit au silence le feu des forts, l'escadre a repris sa direction vers le détroit de Gibraltar.

On a appris à Madrid, le 2 janvier, la nouvelle d'une grande victoire remportée sur les Maures. L'armée est dans l'allégresse. Les Maures étaient au nombre de 40,000 hommes : ils en ont perdu 1,500. Les pertes des Espagnols sont de 500 hommes : ils ont pris un drapeau.

**FRANCE**

L'empereur a reçu le 1<sup>er</sup> janvier, aux Tuileries, le corps diplomatique.

S. M. a répondu au discours de félicitation qui lui a été adressé :

« Je remercie le corps diplomatique des vœux qu'il m'exprime pour cette nouvelle année. Je suis particulièrement heureux cette fois d'avoir l'occasion de vous rappeler que, depuis mon avènement au pouvoir, j'ai toujours professé le plus profond respect pour les droits reconnus par les traités.

Aussi, soyez-en persuadés, le but constant de mes efforts sera de rétablir partout, autant que cela dépendra de moi, la confiance et la paix. »

C'est le nonce du pape qui a présenté les vœux et les hommages respectueux du corps diplomatique.

Le marquis Antonini, plénipotentiaire napolitain au congrès, est arrivé le 30 au soir à Marseille ; il

chait à sa fin ; quoique pâle, la figure de Giuletta respirait le calme et la tranquillité ; Paolo, plus pâle qu'elle, mais ne versant pas une larme, était agenouillé auprès du lit, tenant dans ses deux mains tremblantes la main blanche et amaigrie de son amie. Quelques voisines étaient à genoux au milieu de la chambre, assistant pieusement à cette dernière fête des mourants ; un silence, avant-coureur de celui des tombeaux, planait sur toute cette scène si imposante et pourtant si simple, et n'était troublé que par le pieux murmure du vieux prêtre, adressant ses dernières exhortations à l'âme-prête à partir.

Quand le prêtre releva la tête, Giuletta, qui jusque alors l'avait écouté les yeux baissés, les leva sur moi avec un doux sourire en disant :

— *Ecco il nostro amigo!*

Je me précipitai vers elle sans pouvoir dire un mot, sans pouvoir répandre une larme.

Paolo me tendit la main en fixant sur moi un regard déchirant.

Giuletta me dit :

— Je suis bien heureuse de vous revoir, ami.

Puis ses yeux se levèrent vers moi ; elle sembla se recueillir pour un supreme effort, et murmura d'une voix éteinte :

La povera!  
Ah! ah!  
La povera!

**Feuilleton du Nouvelliste Vaudois.**

41

**LES MORTES AIMÉES**

Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles!  
*Victor Hugo.*

IV.

(Suite et fin).

Un soir, enfin, où Giuletta s'était de nouveau trouvée mal, je dis à Paolo qu'il fallait absolument consulter quelqu'un, et je proposai d'amener dès le lendemain un de mes amis qui venait d'être reçu docteur.

Je tenais ma main dans celle de Giuletta ; je crus sentir qu'elle me la serrait doucement.

Quand elle fut revenue à elle, je les quittai et rentrai chez moi, abattu, désespéré.

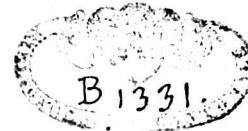
Je ne dormis pas de la nuit.

Au point du jour, le lendemain, j'entendis une voix qui m'appelait.

Je me précipitai à la fenêtre, et je vis Paolo qui me criait en sifflant :

— Venez vite, elle veut vous voir ; elle se meurt !

Je m'élançai hors de chez moi et courus rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.



est reparti immédiatement pour Paris. Les honneurs dus à son rang lui ont été rendus à son débarquement.

Les maréchaux qui sont placés à la tête des cinq grands commandements militaires en France prennent désormais la dénomination de *Commandants de corps d'armée*.

On parlait, il y a quelques jours, de 43 mille exemplaires de la brochure *le Pape et le Congrès* livrés à la circulation. On assure aujourd'hui que le chiffre total en dépasse 80 mille, dont la moitié au moins à l'étranger.

C'est le 12 du mois prochain que le général Cousin de Montauban doit s'embarquer à Marseille pour aller prendre possession de son commandement en Chine. Le général prendra passage sur un bateau anglais. Toutes les troupes françaises de l'expédition sont déjà en route, sauf six ou sept cents hommes qui seront probablement embarqués aussi sur des navires britanniques. Le général en chef part avec l'intention bien arrêtée d'entretenir une entente de vues et un concert d'opération complet avec le chef de l'expédition anglaise.

Le tableau du prix de l'hectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation, présente sur le mois dernier une augmentation de 0 fr. 38 c. par hectolitre de blé. La moyenne pour toute la France est de 18 fr. 62 c. Elle était à la fin de novembre de 18 fr. 24 c.

Les gouvernements français et anglais viennent d'adopter en principe de remplacer le service des dépêches, dites malles françaises, par un service de jour à grande vitesse, qui fera le trajet de Paris à Londres, et vice versa, en onze heures, au lieu de seize, pour les ports de Calais et de Douvres. Paris aura aussi l'avantage d'avoir le soir les journaux anglais imprimés le matin à Londres, c'est-à-dire quatorze heures plus tôt que maintenant.

Les exécutions militaires sont assez rares à notre époque. Vendredi dernier avait lieu à Vincennes celle du nommé Ract, soldat de la ligne, condamné à la peine de mort pour avoir tiré un coup de fusil sur un sergent qui lui avait infligé une punition disciplinaire qu'il prétendait ne pas avoir méritée. La balle frappa une boiserie dont les éclats blessèrent légèrement le sergent et un grenadier. Le recours en grâce formulé par le condamné ayant été rejeté, l'exécution a eu lieu d'après les prescriptions et règlements militaires. On avait réuni devant la butte du polygone, pour assister à l'exécution, des détachements de tous les corps formant l'armée de Paris. Toutes les troupes, environ 6000 hommes, en grande tenue, étaient rangées en bataille ; à leur droite était tout entier, sans armes, le 20<sup>e</sup> de ligne, régiment du condamné. Devant elles se tenait le peloton d'exécution, composé de quatre sergents, quatre caporaux et quatre soldats du 20<sup>e</sup> de ligne, pris par rang d'ancienneté. Ract

Sa tête retomba sur son oreiller, et j'entendis comme un soupir d'enfant.

Giuleta s'était endormie, en effet, mais pour l'éternité.

Quand Paolo eut conscience que tout était fini, sa figure se contracta horriblement. Il fondit en larmes ; tout son corps fut secoué par les convulsions d'un désespoir suprême, et ses lèvres ne purent prononcer que ces mots entrecoupés par des sanglots :

— *Povero! povera Giuleta!*

Le vieux prêtre sortit, et peu à peu chacune des voisines regagna sa demeure en murmurant quelques paroles de pitié sur cette jeune fille si belle et morte si tôt, quand la vie commençait à peine à lui sourire.

Nous restâmes seuls, Paolo et moi, lui pleurant toujours, moi jetant un regard triste et désolé sur cet intérieur si pauvre, mais jadis si plein de joie et d'espérance, aujourd'hui rempli de larmes et de deuil.

Je ne quittai pas Paolo cette nuit-là. Nous fimes ensemble la triste veillée mortuaire, lui priant, moi pleurant.

Le lendemain, nous conduisimes ensemble tout ce qui restait de Giuleta à sa demeure dernière.

Je ne me séparai de Paolo qu'après lui avoir promis de le quitter le moins possible, et lui avoir fait promettre de son côté de modérer son désespoir, et de compter sur ma véritable amitié.

amené sur place fut placé à l'endroit désigné, on lui banda les yeux, il s'agenouilla et éleva les bras vers le ciel. Le feu eût lieu. Le condamné s'affaissa et resta sans mouvement. Douze balles lui avaient traversé la poitrine. Puis toutes les troupes, dont les musiques jouaient des marches militaires, ont défilé devant le cadavre du supplicié, qui a été ensuite inhumé au cimetière de Vincennes.

#### FAITS DIVERS.

Une dépêche de Modène du 2 janvier, annonce l'arrestation de l'inquisiteur Felletti pour avoir coopéré à l'enlèvement du jeune Mortara.

— Le *Moniteur Toscan* du 25 décembre dit qu'à-près avoir cherché à faire battre de nouvelles monnaies par les établissements de la monnaie du Piémont et de France, le gouvernement toscan a envoyé une personne de confiance en Angleterre, et là, tout a été arrangé pour qu'une nouvelle monnaie fût fournie le plus tôt possible. Seulement, les établissements qui ont entrepris de frapper cette monnaie ont d'autres travaux à faire marcher de front. Toutefois, le gouvernement toscan espère avoir bientôt une bonne quantité de monnaie neuve. En attendant, déjà à la monnaie de Florence on a commencé à frapper la monnaie d'argent en livres et demi livres italiennes avec l'effigie du roi. Cette monnaie ne tardera pas à être mise en circulation.

— Le procès du général autrichien qui a été traduit devant un conseil de guerre à Vienne, après la bataille de Solferino est terminé depuis assez longtemps déjà. Ce conseil de guerre a condamné ce général, pour inobservation des règlements de service, à 3 ans de forteresse, avec perte de son grade et de sa noblesse. Cet acte d'indulgence n'a pas produit un bon effet dans l'armée.

— L'Europe lettrée apprendra avec douleur la mort prématûre d'un des premiers écrivains de notre siècle. Lord Macaulay vient d'être enlevé à la suite d'une courte maladie. Il n'avait que cinquante-neuf ans ; il laisse inachevée cette admirable *Histoire d'Angleterre* qu'il devait conduire jusqu'à nos jours et qu'on peut appeler un véritable manuel de liberté constitutionnelle et de droit public. Citoyen honoré d'un pays libre et particulièrement reconnaissant envers ceux qui l'ont illustré ou servi, anobli par sa souveraine, célébré par ses concitoyens comme leur historien national, Macaulay a joui amplement de sa gloire. Son nom était aussi populaire, ses œuvres aussi répandues aux Etats-Unis, au Canada, en Australie que dans la vieille Angleterre.

— La neige a fait son apparition jusque dans les localités les plus méridionales de l'Italie. Dans l'île de Sardaigne il en est tombé une telle quantité que dans plusieurs villages les habitants, peu habitués à ce spectacle, en ont été effrayés, et craignant de se trouver un beau matin cernés par la neige dans

Il me le promit ; mais, en nous séparant, il se jeta une dernière fois dans mes bras, avec une énergie qui me laissait peu d'espoir dans sa promesse.

Je lendemain, je fus réveillé par mon concierge, qui me remit deux objets apportés, me dit-il, par un commissionnaire.

C'était une lettre et la harpe de Giuleta.

J'ouvris la lettre ; elle était de Paolo, et ne contenait que ces mots :

« Je vous l'avais bien dit qu'elle eût mieux fait de s'en aller avec vous, puisqu'elle vous aimait, et de me laisser là comme un chien : votre amour l'eût fait vivre ; le mien l'a tuée, et je suis maudit. Conservez sa harpe en souvenir d'elle, adieu pour toujours. »

Je courus rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

La vieille portière me dit que l'Anglais était sorti la veille au soir et n'était pas rentré.

Je me rendis chez le commissaire de police du 42<sup>e</sup> arrondissement ; je lui fis part de mes craintes d'un suicide trop probable, et le pria de faire exercer une active surveillance pour éviter un nouveau malheur.

Des recherches furent faites ; elles restèrent infructueuses.

Je ne revis plus Paolo.

Mais depuis, quand la brise en soufflant par ma croisée entr'ouverte vient frôler les cordes de la harpe de Giuleta et leur fait exhale quelques sons, mélancoliques échos du passé, je sens des larmes remplir mes paupières, et je me surprends à murmurer les vers du poète :

Blondin, le héros de Niagara, est arrivé à New-York ; il est entré lui-même dans le bureau du *Courrier des Etats-Unis*, à ce que rapporte le journal américain, aussi bien portant et aussi agile que jamais. Il arrive d'Albany, où il a donné une représentation au théâtre, montant avec des échasses aux pieds et un homme sur le dos, une corde tendue de la rampe au paradis. Blondin a été présenté au maire et aux principaux fonctionnaires de cette ville. Ainsi son existence ne saurait plus être mise en doute. Dans le cours du récit de ses aventures, Blondin a montré une belle médaille d'or qui lui a été donnée par la population reconnaissante de Niagara. Sur un des côtés, l'artiste a représenté l'intrépide acrobate au milieu de l'abîme du Niagara, dansant sur le câble, et au fond du paysage on voit le soleil se noyer dans l'horizon brumeux des grandes cataractes. Au-dessus est gravée, au milieu d'une auréole, la date du 17 août 1859, qui rappelle le plus hardi exploit de Blondin, son passage d'une rive à l'autre avec Colcord sur ses épaules.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le rapport sur l'état des travaux sur le tronçon de la ligne Bienne-Neuveville, fait espérer qu'il sera achevé dans le délai fixé. Ce rapport est envoyé à la commission du Conseil national.

— La loi valaisanne qui fixe un impôt sur les coupes de bois est, de nouveau, déclarée non conforme aux prescriptions fédérale puisqu'elle établit une différence dans le mode de perception suivant que le bois reste dans le canton ou qu'il en sort, et que la mesure est exprimée d'après le système cantonal aboli.

Un correspondant de Berne du *Courrier de Neuchâtel* lui écrit que depuis la session du Grand Conseil, la nouvelle circule que le gouvernement bernois s'occupe de grands projets, et que, dans ce but, il ne tardera pas à proposer un emprunt de six millions. On est encore dans le vague quant à la destination de l'emprunt en ques-

coliques échos du passé, je sens des larmes remplir mes paupières, et je me surprends à murmurer les vers du poète :

Mais pourquoi m'entraîner vers ces scènes passées ?  
Laissons le vent gémir et le flot murmurer ;  
Revenez, revenez, ô mes tristes pensées !  
Je veux rêver, et non pleurer.

Jules DE WAILLY fils.

FIN.

#### BULLETIN

L'ITALIE EST-ELLE LA TERRE DES MORTS ?  
par MARC MONNIER.

*Pensées genevoises*, par François Roget.

Epigraphe : Votum Solvi lubens merito.

L'Italie vient d'attirer les regards de l'Europe entière. Bien des coeurs ont palpité pour ce noble pays, dont les vices comme les malheurs sont en grande partie une importation étrangère, une altération déplorable et factice du caractère national, tandis que des vertus qui lui sont propres semblent y germer du sol,

tion. On parle notamment de subventions réclamées par le chemin de fer d'Oron, qui se trouve en ce moment dans une position très critique, à la suite de nouvelles difficultés venues de Paris. Un propos de M. James Fazy a contribué à accréter cette opinion, et la seule chose douteuse, c'est de savoir si le Grand Conseil bernois se montrera bien empêtré d'imposer des charges énormes aux contribuables pour des intérêts qui ne les regardent que très indirectement. La société de l'Est-Ouest sera, sans nul doute, ardente aussi à la curée; car, malgré l'emprunt conclu à Francfort, ses affaires ne vont pas bien et le public refuse toujours d'accorder sa confiance à une entreprise dépourvue d'une direction régulièrement constituée, et manquant d'actionnaires sérieux. Ici aussi, on verra jusqu'à quel point le Grand Conseil bernois consentira à laisser exploiter les contribuables par M. Hildebrand et ses consorts.

## NOUVELLES DES CANTONS

**Valais.** — La semaine avant Noël, à l'hospice du Grand-St-Bernard, le thermomètre Réaumur est descendu à 26 degrés au-dessous de zéro, et il y a eu 8 degrés de congélation. Depuis plusieurs années il n'avait pas fait un froid si intense dans cette haute région.

**Neuchâtel.** — Un avis de la chancellerie d'Etat porte que le prix du vin de la récolte de 1859 a été fixé par la commission nommée annuellement à 63 centimes le pot fédéral. Cette taxe n'a rien d'obligatoire.

### CANTON DE VAUD.

District de Grandson, décembre 1859.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans un des derniers numéros de la *Semaine* le récit de faits *incroyables*, dit ce journal, qui se seraient passés à propos du dernier vote populaire; il s'agit de petits pamphlets et d'un placard dans lesquels on conseillait au peuple de se prononcer dans un sens contraire à la révision. Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions à ce sujet.

Je dirai d'abord qu'il ne serait pas difficile de trouver dans la manière d'agir des partisans de la révision matière à blâmer avec autant de rigueur; — que dans les assemblées populaires convoquées par eux dans plusieurs districts, les discours de plusieurs de leurs orateurs, ne contenant que des invectives et de fausses allégations, ne pouvaient point avoir pour but d'éclairer le peuple et n'étaient qu'un moyen comme un autre d'influencer le vote qui devait avoir lieu, — que leurs courses dans plusieurs communes pendant les deux semaines qui

en dépit des efforts que l'on fait pour les détruire. La Suisse n'est point restée étrangère à ce sentiment. Elle a suivi du regard l'Italie dans sa lutte aujourd'hui presque désespérée. Elle la suivra jusqu'au bout, et ne cessera point, malgré les passagères injustices du sentiment italien, de faire des vœux pour l'affranchissement de cette terre, illustrée par de si grands souvenirs.

Cependant cet intérêt pour la cause de l'Italie a besoin d'être soutenu par une connaissance toujours plus complète des faits qui se rattachent à cette cause. C'est pour répondre à ce besoin, instinctif chez beaucoup de personnes, plus raisonnable chez d'autres, que plusieurs écrivains se sont emparés successivement de cette tribune de l'opinion publique que l'on nomme la presse. Les volumes sur l'Italie ont abondé. Mais parmi ces derniers, il en est un pour lequel nous ressentons une sympathie particulière, c'est l'ouvrage qui vient de paraître à Paris, à la librairie de Hachette, sous ce titre : *L'Italie est-elle la terre des morts?* — L'auteur de ce livre est un homme déjà connu dans le monde littéraire, M. Marc Monnier.

Quelle nationalité donnerons-nous à M. Monnier? Cette question est plus difficile à résoudre que celle placée en tête de son volume. M. Monnier est de tous les pays où il y a des malheurs à défendre, des principes honorables à soutenir et des gloires pures à célébrer. Il doit à sa naissance cette ardeur et aussi, il faut le dire, cette droiture innée qui distingue le Français. — Suisse de cœur, il connaît notre patrie et nos

précédaient le 11 n'avaient pas d'autre but, et que les partisans du système actuel avaient aussi bien qu'eux le droit de faire accepter leur manière de voir et de se servir pour cela des mêmes armes que leurs adversaires.

— « Mais, diront-ils, nous n'avons point agi ainsi, et aucun de ces pamphlets à l'insidieuse allure n'est sorti de notre plume! »

Et voilà précisément ce dont je ne suis point d'accord. Outre qu'il m'a semblé lire l'annonce de certaines brochures dans lesquelles on sait l'ordre de choses actuel, qu'ont été les journaux de la révision? Qu'ont-ils fait autre chose que ce que l'on reproche à ces factums?

Quoi! est-il possible de regarder comme étant des arguments devant nécessairement éclairer le peuple et lui ouvrir les yeux, les articles charivariques de la *Gazette vaudoise*, ou les élucubrations haineuses de la *Gazette de Lausanne*, ainsi que l'interprétation au moins fausse et injuste que ces journaux donnaient des moindres actes, des moindres démarches de nos magistrats?

Nous sommes loin de contester que les factums dont parle la *Semaine* ne soient pas avant tout une manœuvre électorale; mais qu'ont été autre chose depuis plusieurs semaines les allégations tout aussi fabuleusement stylées des journaux révisionnistes? Que signifiaient autre chose ces exclamations, ces réticences, ces accusations contre nos autorités, qui remplissaient leurs colonnes? — Quoi! lorsque l'un de leurs rédacteurs va jusqu'à dire (et la parole d'un homme ainsi placé a la même publicité que des écrits et la même portée) qu'il faut une révision pour l'honneur du canton de Vaud, parce que ce n'est plus un honneur d'être Vaudois! — On me dira que ce n'est pas une manœuvre électorale (car je veux bien supposer, pour l'honneur de celui qui parlait ainsi, qu'il ne croyait pas un mot de ce qu'il disait), et l'on trouvera étrange de pauvres petits pamphlets plus innocents, en tout cas, que la pancarte surmontée du sceau officiel dont M. Bory-Holland a revendiqué la paternité!! — Ah! c'est en rapportant les paroles prononcées du haut de la tribune de Payerne que la *Semaine* aurait dû dire : Incroyable! Si, de plus, on voulait se donner la peine de relire les petites brochures écrites depuis 1845 contre l'ordre de choses existant, on y trouverait des choses bien plus inconcevables. Qui ne se rappelle les *Causeries politiques* de M. Oscar Hurt-Binet et celles qui parurent à propos de la constitution de 1845? — Que de grossièretés, que de mensonges! Comment y traitait-on les hommes de la révolution? De sauvages, d'admirateurs de Mama-Jumbo, et autres exquises qualifications. — C'était, ce nous semble, un peu moins innocent.

Et les suppositions que font ces petites feuilles

montagnes. Il aime comme une mère cette patrie où sa mère a vu le jour. Les premiers essais sortis de sa plume ont paru dans nos journaux et dans nos revues, et sa lyre a vibré dans nos fêtes zofingiennes. — A la fois Français et Suisse, M. Marc Monnier ne s'est pas senti complet. Il a voulu voir et connaître cette Allemagne, si grande par la pensée. Il est allé vivre comme un fils du Nord dans la patrie d'Hermann et de Witzelkind. Il a compris, il a rendu la muse de Heine et bien mieux encore celle de Uhland. Mais tout cela ne lui a pas fait oublier la terre de sa jeunesse, l'Italie; l'Italie dont il a connu presque toutes les célébrités, politiques et littéraires, l'Italie dont il parle la langue avec autant de pureté et de facilité que le français. A l'heure du péril, l'Italie l'a trouvé fidèle. Il s'est levé pour la défendre avec la plume, cette grande arme qui porte plus loin et frappe plus sûrement que le glaive. C'est à ce mouvement presque patriotique que nous devons ce volume : *L'Italie est-elle la terre des morts?*

Il est impossible de ne pas établir quelque rapprochement entre ce livre et un autre travail, fruit d'une inspiration toute semblable, nous voulons parler de la *Question romaine*, par M. About. L'ouvrage de M. Monnier est, en quelque sorte, le complément nécessaire de cette esquisse brillante et déjà si connue. Il y a même entre les deux écrivains quelques rapports, dans la verve avec laquelle ils ont tous deux attaqué leur sujet, dans l'espérance qui leur est commune, savoir la réhabilitation de l'Italie, enfin dans cette haine de l'absolutisme qu'ils ont puisée tous deux au sein du

dont parle la *Semaine* sur l'avenir que nous réservions les révisionnistes, sont-elles tellement incroyables? Est-elle incroyable, l'idée qu'avec la suppression de l'impôt sur les immeubles il faudra, une augmentation de la taxe cadastrale, augmentation qui, vu la différence de valeur des terres, ne pourra être que considérable? Est-elle incroyable, l'idée que ce mouvement se ferait peut-être en faveur de l'Eglise libre? On juge du mouvement politique et de ce qu'il doit produire par ceux qui en sont les chefs: or, M. Eytel (*ce talent médiocre*, comme disait en 1845 M. Oscar Hurt-Binet, mais qui depuis s'est considérablement revu et augmenté à l'école de.... M. Oscar Hurt-Binet) n'est-il point partisan de l'Eglise libre? — Il est vrai qu'en 1845 il en était autrement; mais il faut bien un levier: celui-là s'est trouvé sous la main, et le radical de 1845, l'ancien défenseur de l'Eglise nationale, s'en est servi faute d'autre; nous ne désespérons pas de voir M. Eytel nommé un jour, pour récompense de ses vertus, *ancien* de l'Eglise libre. — Et M. Oscar Hurt-Binet, ses opinions ne sont-elles pas connues? — Ces craintes sont-elles donc si ridicules, si incroyables?

Ces petites feuilles n'ont donc pas eu tous les torts dans la journée du 11: le langage des journaux de l'opposition, les manœuvres des révisionnistes, sont plus que cela et les excusent.

Je termine en disant: Laissons ces vaines récriminations, — ces accusations d'un camp à l'autre ne peuvent faire de bien; elles ne peuvent qu'agir les esprits, et ils le sont déjà suffisamment. Sachons les uns et les autres accepter le vote populaire, le regardant comme conscientieux. — Sachons l'accepter, non comme une victoire ou une défaite, mais comme une leçon pour les partisans des institutions actuelles, pour nos magistrats, que le peuple invite à marcher toujours en avant, à veiller toujours plus sur ses vrais intérêts, à écouter ses vœux, — pour ceux qui ont provoqué le mouvement révisioniste, et qui doivent comprendre par ce qui s'est passé que la prudence est nécessaire quand il s'agit du bien public et que la passion est alors une mauvaise conseillère.

Un abonné.

### Statistique des communes du canton de Vaud.

La statistique, née d'hier seulement, est partout maintenant à l'ordre du jour, car chacun reconnaît qu'elle a déjà rendu de grands services et qu'elle en rendra de plus grands encore quand elle sera organisée soit à l'administration publique, soit aux entreprises agricoles et industrielles qui surgissent de tous côtés. Les chiffres suivants, extraits d'un article sur les communes, qui paraîtra dans le prochain cahier de notre *Annuaire vaudois*, feront

pays qu'ils ont voulu défendre et relever. Mais tandis que M. About s'attache à nous exposer les faits généraux, M. Monnier s'efforce de nous faire connaître les hommes. Avec M. About nous apprenons à bien voir l'Italie; avec M. Monnier les Italiens. M. About nous montre les ressources du sol, il nous initie dans les questions de finance, d'administration, d'économie politique. M. Monnier nous révèle des historiens, des poètes, des philosophes dont le nom méritait de traverser les Alpes et de parvenir jusqu'à nous. Enfin, le dirons-nous? Malgré la verve spirituelle de M. Monnier, il y a dans son livre quelque chose de plus sérieux, de plus élevé, de plus satisfaisant pour le cœur, une tendance morale supérieure qui ne se retrouve pas au même degré, tant s'en faut, dans l'écrivain, d'un si grand mérite d'ailleurs, que nous avons mis en parallèle avec lui. C'est que M. Monnier a le bonheur d'être sympathique à toute croyance sérieuse. — De toutes les formes que peut revêtir la pensée philosophique et religieuse, aucune n'a le don d'éveiller chez lui l'hostilité; la forme catholique, pourvu qu'elle ne s'arme pas d'échafauds et de bûchers, n'a rien qui le repousse. Aussi est-il très apte à bien comprendre l'Italie actuelle. Nous disons: l'Italie actuelle, parce que nous ne doutons pas que l'esprit du peuple italien ne s'ouvre un jour à une conception plus étendue et plus libre de la vérité. Mais il y a, dans le mouvement des esprits italiens, même sous sa forme actuelle, quelque chose d'esthétique qui n'est pas indifférent pour une âme de poète. (La suite au prochain numéro).

apprecier tout ce que ce genre de recherches offre d'utiles renseignements, de résultats inattendus et de curieux rapprochements.

#### Revenu comparé des Bourses communales.

(moyenne des années 1851-55).

	Nombre de bourgeois	Revenu annuel de francs
Lausanne	2,419	259,600
Payerne	1,593	92,500
Yverdon	580	74,600
Vevey	971	52,400
Morges	414	45,900
Nyon	872	41,600
Corcelles	597	37,600
Ste-Croix	2,981	36,000
Vallorbe	1,218	33,900
Bière	697	33,000
Orbe	529	31,900
Aubonne	498	31,400
Bex	1,657	30,900
Moudon	910	29,800
Lutry	1,404	29,300
Avenches	587	26,900
Aigle	729	26,800
Banlimes	644	25,400
Le Chenit	2,480	24,700
Montricher	516	23,500
Bassins	328	22,000
Arzier	337	21,800
Ollon	1,720	20,600
Cossonay	298	18,000
L'Abbaye	901	17,700
Mollens	371	17,700
Grandson	323	17,600
L'Isle	594	17,200
Gimel	596	17,000
Villeneuve	554	16,600
Orny	222	16,400
Le Lieu	876	15,500
Chatelard	1,383	15,400
Vaulion	919	15,300
34 communes,	32,118	1,237,400

Les 354 autres communes du canton ont moins de 15,000 francs de revenu; quelques-unes n'ont même que 4 à 500 fr. avec une assez nombreuse population.

Dans un second article nous donnerons le tableau des répartitions faites aux bourgeois, celui des impositions communales et des revenus des Bourses des pauvres.

Alex. MICHOD.

Au Bureau du Nouvelliste vaudois.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre second envoi en faveur de la famille de Jean-Isaac Emery, d'Etagnières, lequel s'élève à la somme de 432 fr. 90 c., et de vous rappeler que le premier envoi dont je vous ai accusé réception en son temps était de 26 fr. Ce qui donne un total de 458 fr. 90 cent., valeur provenant des dons qui vous ont été adressés et que vous énumérez dans le numéro 807 de votre journal.

Veuillez en exprimer ma vive gratitude aux généreux donateurs, au nom des malheureux orphelins dont ils ont bien voulu avoir compassion.

Agréez, Messieurs, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

Assens, 30 décembre 1859.

H. LERESCHE, pasteur.

## LIBRAIRIE DE JOEL CHERBULIEZ A GENÈVE

Retra critique des livres nouveaux paraissant le 20 de chaque mois. Prix pour la Suisse, 7 fr. 50 par an. L'année 1859 forme un vol. in-8° de 556 pages, 7 fr. 50.

Histoire de la Confédération Suisse, par Jean de Muller, Gloutz-Blotzheim et Hottinger, traduite et continuée par Ch. Monnard et L. Vulliemin. 19 vol. in-8°. Au lieu de 129 fr., net, 45 fr.

Le cours d'Etudes sur la Terre Sainte de M. C.-W.-M. van de Welle commencera mercredi 4 janvier, au Casino de Lausanne, à 3 heures très précises.

Sujet de la première séance: Introduction. La Palestine: Ses conditions physiques. Le Jourdain; ses trois sources à Hasbeïya, Dan et Césarée de Philippe. Les eaux de Mérom. La mer de Galilée.

Billets d'entrée chez MM. Delafontaine, Martignier et Chavannes, et M<sup>me</sup> Haubeneiser et Duret-Corbaz.

## DRAGUE A VAPEUR A VENDRE

La drague à vapeur qui a servi au dragage du port d'Ouchy est à vendre, d'ici au 15 janvier courant. S'adresser à M. Laudon, à Ouchy.

## Fournitures militaires.

### CHEVAUX

Un concours est ouvert pour la fourniture, à l'Etat, des chevaux nécessaires pour le service militaire, jusqu'à la concurrence de 36 chevaux de selle et 252 chevaux de trait.

Les soumissions, cachetées et sur timbre, devront être adressées au commissaire des guerres du canton, pour jeudi 5 janvier, à dix heures du matin.

Elles devront indiquer:

1<sup>o</sup> Le prix du loyer de chaque cheval par jour, lorsque le service durera de 1 à 60 jours;

2<sup>o</sup> Le prix du loyer de chaque cheval par jour, lorsque le service durera de 1 à plus de 60 jours;

3<sup>o</sup> Les noms de 2 cautions solidaires, reconnues solvables par les municipalités de leur domicile.

Les chevaux devront être livrés par le fournisseur en trois divisions, chacune de 12 chevaux de selle et 84 chevaux de trait, dans le terme ci-après indiqué, savoir:

La 1<sup>re</sup> division, 2 fois 24 heures après que la demande en sera parvenue au fournisseur;

La 2<sup>e</sup> division, 24 heures après la première, soit 3 fois 24 heures après la demande;

La 3<sup>e</sup> division, 24 heures après la seconde, soit 4 fois 24 heures après la demande.

Il ne sera alloué aucune ration de fourrage au fournisseur pour les jours où il livrera les chevaux et ceux où ils lui seront rendus.

Les soumissionnaires pourront prendre connaissance des conditions de la fourniture au commissariat des guerres.

Lausanne, le 28 décembre 1859.  
Le commissaire des guerres cantonal,  
F. DELADOEY, major.

### AVIS DE VENTE

Pour cause de partage, l'hoirie de feu Charles-Nicolas Druey, à Faoug, exposera volontairement en mises publiques les immeubles suivants:

1<sup>o</sup> L'hôtel du Soleil, à Faoug, meublé ou non, avec granges, écuries, remises et jardins.

2<sup>o</sup> Au dit lieu, un bâtiment presque neuf, confortablement bâti pour le logement de trois ménages indépendants, avec grange, écuries, remise, four, jardin et verger.

3<sup>o</sup> Environ 68 poses de bon terrain, consistant en prê-champs, vignes et forêts.

Les mises auront lieu à l'hôtel du Soleil, à Faoug, le 16 janvier 1860 et les jours suivants, dès 9 heures du matin, sous les favorables conditions qui seront lues avant la mise et dont on peut prendre connaissance, ainsi que de tous les détails désirables, auprès de l'hoirie susmentionnée.

### AVIS DE VENTE

Le lundi 9 janvier 1860, dès 2 heures après-midi, à l'hôtel de la Croix-blanche, à Nyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du dit hôtel, avec toutes ses dépendances.

Cet établissement, agréablement situé sur la rive du lac, jouit d'une bonne clientèle et présente un rapport assuré aux acquéreurs. Il est du reste propre à recevoir toute autre destination.

Les conditions de cette vente, qui aura lieu sous autorité de justice, vu la minorité des propriétaires, sont déposées au bureau de M. le juge de paix, à Nyon, et au greffe du cercle de Rolle, où l'on peut en prendre connaissance.

### NOUVEAUTÉ ANGLAISE ET FRANÇAISE aux magasins LADERMANN, marchand tailleur,

Grand-Chêne, 3, à Lausanne.

Spécialité sur mesure, vêtements confortables pour la saison au dernier genre.  
Waterproof et paletots caoutchouc.

### AVIS IMPORTANT

La place de concierge-desservant du cercle du Léman, à Vevey, est vacante pour le 1<sup>er</sup> mars ou le 24 juin 1860, au choix du preneur.

Un concours est ouvert jusqu'au 25 janvier prochain pour repourvoir cette place, qui procure de beaux avantages et un service agréable.

Les offres doivent être adressées, par lettres affranchies, à M. Charles Félix, économie du cercle du Léman, à Vevey, chez qui les conditions sont déposées.

**IL A ÉTÉ VOLÉ** dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, dans l'atelier de L. Martin, mécanicien, à La Sarraz, les articles suivants:

Deux filières d'environ 32, 25 et 16 pouces de longueur, avec grand assortiment de tarrauds et coussinets,

Deux vilebrequins, un calibre métrique;

Deux livres allemands et plusieurs autres articles.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur ces objets sont priées d'en donner avis, contre récompense, à M. le juge de paix du cercle de La Sarraz.

**RHUM** de la Jamaïque, premier choix, par dem pot ou quantité plus grande, à un prix très modéré, chez Henri Vaney, traiteur, à Lutry.

### DECOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU

### EAU TONIQUE

### PARACHUTE DES CHEVEUX de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les font épaisser et les rendent souples et brillants, et empêchent le blanchiment. GARANTIE.

Prix du flacon: 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France; à Lausanne, chez M. Matty, coiffeur-parfumeur. (Ecrire franco.)

### POMMADE DUPUYTREN,

de MALLARD, pharmacien-lauréat, chimiste, à Paris. — Son usage conserve les cheveux, les rend souples, brillants, les fait croître, les fortifie, en prévient et en arrête la chute et la décoloration. — Seul dépôt, à Lausanne, chez Sudheimer, coiffeur, rue du Pont, 16. Prix: 2 fr. 50.

Bourse de Genève du 2 janvier 1860.

ACTIONS INDUSTRIELLES		Demandé.	Offert.
Genève à Lyon	.	532 50	>>>
Ouest-Suisse	.	278 75	288 75
Central-Suisse	.	>>	>>
Nord-Est	.	472 50	480 >
Paris à Lyon et Méditerranée	.	915 >	980 >
Paris à Orléans	.	>>	>>
Midi	.	>>	>>
Autrichiens	.	555 >	567 50
Lombard-Vénitien et Sud-Autriche	.	565 >	567 50
Sarragosse	.	465 >	>>
Mobilier français	.	>>	>>

### IMPRENTS ET VALEURS DIVERSES

4 % Genevois	75 5/8	76 >
5 % Piémontais	85 1/4	85 1/2
Ville de Turin	406 25	407 50
Ouest-Suisse 1854	402 50	410 >
Idem 1856-57	>>	>>
Lyon-Genève (nouv.)	>>	298 75
Banque du Commerce	>>	>>
Lombard-Vénitien	263 75	265 >
Sarragosse	>>	265 >
Jouissance Sétif	>>	>>
Comptoir d'escompte	1230 >	>>

Marché de Lausanne du 31 décembre.

Froment, 500 sacs, de 3 fr. 35 à 3 fr. 50 le quarteron; id., de 2 fr. 25 à 1 fr. 45. — Avoine, 200 sacs, de 1 fr. 25 à 1 fr. 45. — Météil, >> sacs, de 2 fr. > à fr. >. — Pommes de terre, de 1 fr. 55 à 1 fr. 65 le quarteron. — Châtaignes, de 3 fr. 50 à 5 fr. >. — Beurre, la livre, 1 fr. 40 à 1 fr. 45. — Foin, 18 chars, de 4 fr. 30 à 4 fr. 60 le quintal. — Paille, 15 chars, 3 fr. 10 à 3 fr. 30 le quintal.

### Prix des grains sur divers marchés.

Lieu.	Dates.	Froment.	Météil.	Avoine.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
MOUDON	27 déc.	8 30 à 8 40	2 50 à 2 60	1 25 à 1 50
ORBE	26 >	8 30 à 8 35	>>	1 20 à 1 25
VEVEY	27 >	8 45 à 8 50	>>	1 30 à 1 50
YVERDON	26 >	8 40 à 8 50	2 40 à 2 50	1 10 à 1 30
MORGES	28 >	8 20 à 8 30	2 80 à 2 90	1 15 à 1 35
PAYERNE	29 >	8 20 à 8 30	2 40 à 2 50	1 15 à 1 20

### Prix des pommes de terre, du foin et de la paille sur divers marchés.

Lieu.	Dates.	Pomme d. t.	Foin.	Paille.
		(quarteron)	(le quintal)	(le quintal)
MOUDON	27 déc.	1 20 à >	>	>
VEVEY	27 >	1 70 à 1 80	4 30 à 4 80	2 90 à 3 50
YVERDON	26 >	1 15 à 1 3		